

Canadiens de cette initiative. C'est pourquoi j'accueillerai avec intérêt vos avis et opinions sur les priorités, les objectifs et les enjeux de négociations pouvant mener à la conclusion d'un accord de libre-échange avec l'Amérique centrale. Nous cherchons à recueillir votre avis sur les points suivants :

- les secteurs d'exportation qui vous intéressent, notamment les produits pour lesquels l'Amérique centrale devrait supprimer les obstacles au commerce. Le gouvernement sollicite aussi des avis sur les produits au sujet desquels il pourrait y avoir des problèmes si le Canada devait améliorer l'accès de produits d'Amérique centrale au marché canadien et sur l'échelonnement de concessions.
- questions d'ordre général concernant les règles d'origine ou avis sur l'application de règles d'origine ou de procédures conçues pour des produits ou des secteurs particuliers.
- suggestions relatives à la « facilitation du commerce », p. ex. entraves majeures liées aux formalités douanières ou à d'autres formalités rattachées à l'importation.
- problèmes de nature douanière se présentant lorsque des voyageurs ou des marchandises entrent dans la région ou en sortent.
- la possibilité d'inscrire la question de l'investissement à l'ordre du jour des négociations, les types de problèmes que rencontrent les investisseurs canadiens en Amérique centrale et les règles en matière d'investissement qui pourraient offrir un meilleur accès, un meilleur traitement, une meilleure protection et une meilleure prévisibilité aux investisseurs canadiens.
- la possibilité d'inscrire la question des services à l'ordre du jour des négociations, les secteurs de services en Amérique centrale qui devraient être ciblés aux fins d'une libéralisation accrue, et les obstacles à l'accès, y compris les obstacles réglementaires, qui restreignent le commerce des services.
- la possibilité d'inscrire la question de la politique de la concurrence à l'ordre du jour des négociations.
- les façons de refléter les valeurs et les intérêts des Canadiens dans les domaines de la protection de l'environnement, du respect des droits fondamentaux des travailleurs, des droits de la personne et autres préoccupations sociales, en rapport avec l'Amérique centrale.
- toute autre question connexe.

Toutes les parties intéressées sont invitées à présenter leurs points de vue le plus tôt possible et, de préférence, avant le vendredi 2 février 2001. Les documents envoyés doivent :

1. contenir le nom et l'adresse du participant;
2. préciser les questions traitées;
3. justifier avec précision les positions prises, notamment les effets sur l'emploi et la production au Canada, sur l'importation et l'exportation, et les incidences sur tout autre intérêt social ou économique au Canada.

Les observations peuvent être envoyées par courrier électronique, par télécopieur ou par courrier postal aux adresses suivantes :